



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES  
du jeudi 31 mars 2016 à 20h30**

L'an deux mil seize, le jeudi 31 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Huisseau-sur-Mauves, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

**Présents** : Mme Benier, Mme Mahieux, M. Brihay, Mme Champenois, M. Durand, Mme Gaschaud, M. Laubret, Mme Carl, Mme Manchec, M. Dessemond, M. Bothereau, Mme Hameau, Mme Martin, M. Simonnet, M. Le Gouellec, Mme Beaupuis, M. Rabier, M. Zapf-Lacroix, M. Pommier, Mme Auger, M. Cuillerier, Mme Quéré, M. Lebrun.

**Excusés représentés :**

M. Derouck avait donné pouvoir à Mme Benier  
Mme Perol avait donné pouvoir à Mme Martin  
Mme d'Aux avait donné pouvoir à M. Lebrun

**Excusée non représentée** : Mme Lescaut

**Secrétaire de séance** : Mme Beaupuis

Le procès verbal de la séance du 4 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

**1) Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015.**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a autorisé la reprise anticipée des résultats de constatés à la clôture de l'exercice 2015.

**2) Vote du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.)**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a confirmé les termes de la délibération du 26 février 2015, en fixant le taux moyen de la Cotisation Foncière des Entreprises à 20,68 % à partir de 2016, et au terme du lissage prévu sur 8 années.

**3) Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) ;**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé le taux de la T.E.O.M. sur la base de celui voté en 2015, soit à 12 %, sous réserve de la décision du Comité Syndical du S.M.I.R.T.O.M. à venir, relative au produit de la T.E.O.M.

Il a également été décidé un lissage sur 3 ans de ce taux pour la commune de Chaingy (10 % en 2016, 11 % en 2017 et 12 % en 2018), dont la déchetterie est désormais fermée, et qui va désormais utiliser les déchetteries du S.M.I.R.T.O.M., sous réserve des délibérations prises par ce dernier.

#### **4) Versement d'une subvention au profit des Collèges de Gaston Couté et Nelson Mandela.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une subvention au profit des Collèges Gaston Couté et Nelson Mandela, en vue d'aider à financer des projets de sorties éducatives pour Meung-sur-Loire, et l'achat d'équipements numériques pour Saint-Ay, ainsi que les activités de leur foyer socio-éducatif et de leur association sportive respective.

#### **5) Souscription d'une ligne de crédit de trésorerie.**

Afin de faire face à des besoins ponctuels de trésorerie, le Conseil Communautaire a autorisé Madame le Président à souscrire une ligne de crédit de trésorerie pour l'année 2016.

#### **6) Approbation du Budget Primitif 2016 (Budget principal – Budget annexe de l'extension de la Z.A. des Pierrelets – Budget annexe du SPANC).**

##### **Budget principal :**

A l'unanimité, l'Assemblée a adopté le Budget Primitif principal de la Communauté de Communes du Val des Mauves pour l'exercice 2016 comme suit :

##### **Budget principal :**

Fonctionnement : dépenses / recettes	6 909 737,50 €
Investissement : dépenses / recettes	3 218 962,40 €

##### **Budget annexe de l'extension de la Z.A. des Pierrelets :**

A l'unanimité, l'Assemblée a adopté le Budget Primitif de l'extension de la Z.A. des Pierrelets pour l'exercice 2016 comme suit :

##### **Budget annexe de l'extension de la Z.A. des Pierrelets :**

Fonctionnement : dépenses / recettes	1 517 144,80 €
Investissement : dépenses / recettes	1 341 144,80 €

##### **Budget annexe du SPANC :**

A l'unanimité, l'Assemblée a adopté le Budget Primitif du SPANC pour l'exercice 2016 comme suit :

##### **Budget annexe du SPANC :**

Fonctionnement : dépenses	83 615,00 €
recettes	99 743,68 €

#### **7) Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local pour le gymnase du collège Nelson Mandela.**

L'Assemblée a autorisé Madame le Président à solliciter une subvention d'un montant aussi élevé que possible au titre du fonds de soutien à l'investissement public local pour la construction du gymnase du collège Nelson Mandela.

## **8) Remplacement d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du S.M.I.R.T.O.M. de la région de Beaugency.**

A la demande de la commune de Coulmiers, l'Assemblée a procédé au remplacement d'un actuel délégué titulaire, Madame Sylvie TREFOU, par un actuel délégué suppléant, Monsieur Jean-Michel JEGOUZO, et inversement.

## **9) Point sur l'extension de la Z.A. des Pierrelets.**

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire de l'avancée des procédures de vente des parcelles de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets, ainsi que des nouveaux projets d'implantation d'entreprises.

## **10) Point sur le projet de regroupement de Communautés de Communes.**

L'Assemblée a été informée de l'avancée de l'étude relative au regroupement communautaire, et de la décision de Monsieur le Préfet du 30 mars 2016 concernant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui acte un regroupement intercommunal des Communautés de Communes du Val d'Ardoux, du Canton de Beaugency, de la Beauce Oratorienne et du Val des Mauves.

## **11) Point sur l'instruction du droit des sols.**

Un point a été fait sur le fonctionnement du service mutualisé d'instruction du droit des sols ainsi que sur l'actualisation du coût de l'acte, suite au dernier comité de pilotage qui s'est déroulé le 31 mars 2016.

## **12) Questions et communications diverses.**

Madame le Président a informé l'Assemblée des dates des réunions publiques qui auront lieu pour le contrôle périodique des assainissements non collectifs, à savoir :

- le 19 avril à 19h00 à Baccon pour les communes de Baccon, le Bardon, Coulmiers et Rozières-en-Beauce,
- le 26 avril à 19h00 à Saint-Ay pour les communes de Chaingy, Meung-sur-Loire et Saint-Ay,
- le 11 mai à 19h00 à Huisseau-sur-Mauves pour la commune de Huisseau-sur-Mauves.

Madame le Président a fait le bilan du Comité de pilotage des Relais d'Assistantes Maternelles qui s'est déroulé le 29 mars dernier.

Madame le Président a informé l'Assemblée des dates des prochains Conseils Communautaires :

Jeudi 28 avril 2015 à 20h30 au Bardon,  
Jeudi 25 juin 2015 à 20h30 à Coulmiers.

Affiché le : **04 AVR. 2016**

Meung-sur-Loire, le 4 avril 2016

Le Président,



Pauline MARTIN

